



PAR COURRIEL

Québec, le 1^{er} octobre 2026

Monsieur Carlo Fleury
Porte-parole
Ville de Sorel-Tracy
carlo.fleury@ville.sorel-tracy.qc.ca

**Objet : Projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal
portuaire à Sorel-Tracy – Questions complémentaires – DQ10**

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **5 octobre à 15 h** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

c.c. : M. Jean-Martin Proulx

Projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy – Questions complémentaires – DQ10

Zone industrialo-portuaire

- 1) Afin d'obtenir un portrait détaillé du contexte d'insertion du terminal au sein de la zone industrialo-portuaire (zone IP), veuillez fournir les informations suivantes :
 - Le nombre et le type d'industries installées dans le secteur Saint-Laurent de la zone IP.
 - Le nombre de résidences dans un périmètre de 500 m autour de la zone IP.
- 2) Lorsque la Ville reçoit une plainte en lien avec une activité du secteur Saint-Laurent de la zone industrialo-portuaire, comment cette plainte est-elle gérée ? Quels mécanismes de rétroaction et de suivis sont déployés ?
- 3) Vous avez mentionné avoir déjà étudié la possibilité d'un modèle de gouvernance propre au secteur Saint-Laurent et avoir repris une réflexion à l'égard de la possibilité de développer un tel modèle. Vous avez précisé qu'aucune décision n'était prévue à court terme à moins que d'autres évidences ne soient mises de l'avant (Carlo Fleury, Ville de Sorel-Tracy, DT2, p. 56 et 57)
 - a) Initialement, le modèle de gouvernance étudié fait-il référence à la Société du complexe portuaire de Sorel-Tracy ?
 - b) Depuis la reprise de la réflexion, un modèle de gouvernance différent est-il envisagé? Veuillez préciser le type et la portée de la gouvernance envisagée.
 - c) Quels évidences ou besoins influenceraient la décision de mettre en place un système de gouvernance spécifique ?
 - d) Un comité zone IP, un groupe de concertation interentreprises de la zone IP ou toute autre forme de groupe existe-t-il pour le secteur Saint-Laurent plus spécifiquement ?

Circulation routière

- 4) En séance publique, vous avez indiqué avoir tenu des rencontres avec des citoyens concernant des enjeux de circulation routière (DT1, p. 64 et 65). Pouvez-vous préciser si ces rencontres ont été tenues dans le cadre des consultations liées au projet de terminal portuaire de QSL ou si elles visaient plutôt à répondre à des problématiques de circulation déjà présentes dans le secteur et soulevées par les citoyens indépendamment du projet? Outre cette rencontre, combien y a-t-il eu d'autres demandes citoyennes ou plaintes en lien avec des enjeux de circulation routière dans la zone du projet depuis les cinq dernières années ?

Autre

- 5) Selon l'étude d'impact de l'initiateur, la zone P-01-123 à l'intérieur de laquelle QSL prévoit la construction et l'exploitation d'un quai autorise uniquement les usages récréatifs (PR3.1, p. 2-8). Advenant l'autorisation du projet par le gouvernement provincial, quelles démarches administratives seraient alors nécessaires auprès de la Ville pour permettre l'usage de la zone à d'autres fins que celles récréatives ?